

## **Déclaration conjointe pour commémorer les victimes de l'attentat terroriste de Bondi Beach**

**Attendu que** plus d'une quinzaine personnes ont été tuées et plus d'une quarantaine personnes ont été blessées lorsque des tireurs ont ouvert le feu à Bondi Beach, en Australie ;

**Attendu que** cet attentat n'était pas un acte de violence aléatoire, mais un geste terroriste à caractère antisémite perpétré le premier jour de la fête de Hanoukka ;

**Attendu que** la fête de Hanoukka est la fête des Lumières qui rassemble la communauté juive dans un rappel de l'importance de l'espoir, qu'elle a commencé ce dimanche soir et prendra fin le 22 décembre 2025 ;

**Attendu que** cet acte de haine suscite chez plusieurs Montréalaises et Montréalais de confession juive des sentiments d'inquiétude, d'anxiété et de peur pour leur sécurité et celle de leurs proches ;

**Attendu que** cet acte suscite par ailleurs dans toute la population montréalaise des inquiétudes légitimes pour la sécurité et la tranquillité des diverses communautés ;

**Attendu que** le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a été mandaté pour accroître la vigilance auprès des communautés touchées ;

**Attendu que** la Ville réaffirme que la sécurité de toutes les communautés est non négociable et s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour la garantir ;

**Attendu que** cet acte de violence et de haine est un affront envers nos valeurs démocratiques, de paix, de liberté, d'amitié entre les peuples et notre désir de vivre ensemble ;

**Attendu que** la Ville de Montréal et les Montréalais tiennent à exprimer leur plus profonde tristesse et leurs sympathies aux familles et aux proches des victimes ;

**Attendu que** malgré la peur, la volonté de vivre-ensemble, profondément ancrée dans l'histoire montréalaise, demeure plus forte que la haine ;

**Il est proposé par Soraya Martinez Ferrada, mairesse de Montréal et par Ericka Alneus, cheffe de l'opposition officielle, et appuyé par Dimitrios Beis, responsable de la sécurité publique au comité exécutif et Josué Corvil, conseiller associé à la culture, à la diversité, à l'inclusion, aux relations avec les autochtones et au vivre-ensemble.**

## **Et résolu**

**Que** la Ville de Montréal condamne vigoureusement l'attentat terroriste de Bondi Beach et exprime sa pleine solidarité envers les victimes, leurs familles et les communautés touchées;

**Que** la Ville de Montréal réaffirme sa volonté à poursuivre ses actions afin de promouvoir et favoriser l'établissement de milieux de vie sécuritaires, inclusifs et fondés sur le respect, la solidarité et le vivre-ensemble;

**Que** la Ville de Montréal invite l'ensemble de la population montréalaise à demeurer solidaire, vigilante et engagée dans la promotion des valeurs de paix, de respect mutuel et de rejet de toute forme de haine et de violence;

**Que** la Ville de Montréal réitère son engagement à collaborer avec ses partenaires communautaires, institutionnels et policiers afin de prévenir les actes de haine et de violence et de renforcer le sentiment de sécurité sur l'ensemble de son territoire;

**Que** la Ville de Montréal exprime sa solidarité aux autorités australiennes locales et aux collectivités concernées et réaffirme l'importance de la lutte contre la violence et l'extrémisme;

**Que** la Ville de Montréal observe un moment de recueillement en mémoire des victimes et encourage les Montréalaises et les Montréalais à se joindre à cet hommage.